



## Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 14 novembre 2013

Présents : Pascal MICHELON, Daniel BESSET, Jacques CLEMENT, Romain BEZIE, Maurice GRIMAUD, John FLEURET, Véronique LARMANDE, Fabrice MAZILIER, Robert MICHELON, Valérian MICHELON, André LEYNIER, Serge GARSULT.

Excusés : Jean MEURILLON, Emile ZABALETE.

### Approbation du procès-verbal du comité directeur du 10 octobre 2013

J.FLEURET propose à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 10 octobre 2013. Le procès-verbal du comité directeur du 10 octobre 2013 est adopté à l'unanimité.

### Bilan des manifestations

#### Première manche du championnat Drôme-Ardèche

P.MICHELON prend la parole et constate une légère baisse du nombre de participants. 200 contre 240 la saison passée pour cette même régata. La régata s'est très bien déroulée, sans incident notoire. Force est de constater également la baisse du nombre d'arbitres, cette baisse est notamment la conséquence d'un calendrier chargé sur cette période.

#### *Interventions :*

M.GRIMAUD propose la création d'une épreuve vétérans en quatre de couple.

Après discussion générale, il est décidé que le nombre de rameurs potentiels est trop faible et qu'il ne faut pas vider certaines épreuves déjà existantes.

#### Regroupement cadet

Ce stage de reprise avait pour but d'intégrer un maximum de rameurs et de préparer les bateaux pour la régata interdépartementale du 3 novembre. Ce regroupement comptait 9 cadettes et 17 cadets.

### Régate interdépartementale

La sélection a été faite sur la présence ce jour.

Les résultats sont les suivants :

Minimes filles

- Yolette : 3<sup>ème</sup>
- Deux de couple : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

Minimes garçons

- Yolette : 5<sup>ème</sup>
- Deux de couple : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>

Cadettes

- Quatre de couple : 2<sup>ème</sup>

Cadets

- Quatre de couple : 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>
- Yolette : 2<sup>ème</sup>

## **Préparation des manifestations à venir**

### Brevet d'argent

Cette manifestation n'aura finalement lieu que l'après-midi à la Base Fenestrier à Romans. On y attend une cinquantaine d'inscrits.

Toute la logistique est d'ores et déjà en place.

### Deuxième manche du championnat Drôme-Ardèche

P.MICHELON annonce que pour cette régates il y aura une équipe de la Croix-Rouge. Il demande également combien de canots et de pilotes chaque club pourra mettre à disposition.

Le parking des remorques posant problème à l'ARP, il faudra être très rigoureux sur le rangement de celles-ci.

### Test ergo

Cette manifestation regroupera une animation minime, l'évaluation fédérale ainsi qu'une animation pour tous.

Pour l'animation minime, des équipes de quatre seront tirées au sort. Chaque membre de l'équipe effectuera 250 mètres.

P.MICHELON annonce que nous n'aurons pas une remorque d'ergomètres de la ligue Rhône-Alpes, mais un pack fédéral de 8 ergomètres. Nous aurons donc besoin des ergomètres des clubs pour compléter.

### Rame en 5<sup>ème</sup>

Pour ce projet d'aviron indoor dans les collèges, la collaboration entre le ministère de l'Education Nationale et la Fédération Française d'Aviron est clairement établie, il n'y aura a priori aucun obstacle pour que les clubs puissent mettre cela en place dans des établissements volontaires.

## Convention avec les conseils généraux

D.BESSET prend la parole est établi un compte-rendu de la rencontre entre le CDAA et le Conseil général de la Drôme.

Pour le CDAA étaient présents D.BESSET, J.FLEURET et P.MICHELON et pour le Conseil général, Pierre-Jean VEYRET, vice-président chargé des sports, Nicolas GOMORT et Loïc MARTINET du service des sports du Conseil général.

Le but de cette rencontre était de faire part de nos grandes difficultés à établir une feuille de route en suivant les demandes du Conseil général. Difficultés dues aux spécificités de notre activité, notamment d'un point de vue sécuritaire.

Gageons que cette rencontre aura porté ses fruits.

## Assemblée générale du CDAA

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra vendredi 6 décembre à la Maison des Bénévoles du Sport Drôme-Ardèche. Il est décidé de récompenser le quatre barré cadette des SNTT, vice-champion de France, et Anaïs CORONNEL de l'Aviron Valentinois, médaillée aux championnats de France universitaire et finaliste aux championnats d'Europe universitaire.

Pour le cadeau, R.MICHELON propose un miroir gravé personnalisé. Une société de Bourg-lès-Valence assure ce type de service.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **La prochaine réunion du comité directeur sera fixée après l'Assemblée Générale ordinaire du 6 décembre 2013.**

L'ordre du jour étant épuisé J. FLEURET lève la séance.

Le Président,  
Jean MEURILLON

Le secrétaire,  
Romain BÉZIÉ